

AR PREFECTURE

016-200054047-20190305-2019_03_05_010-BF
Reçu le 07/03/2019

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés, ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2018 du budget lotissement le Peyrat
- CONSTATE, que les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 6 mars 2019


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

